Fabian Gagnebin, Syndic de la commune de Champagne/VD

Dynamisme et douceur de vivre

Avec ses vignes et son village classé à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), la commune vaudoise de Champagne évoque immédiatement une certaine douceur de vie. Cette quiétude s'accompagne d'un vrai dynamisme, avec une population à la hausse et une zone industrielle diversifiée, comme l'explique Fabian Gagnebin, Syndic.

- Vous effectuez votre deuxième législature en tant que Syndic. Qu'est-ce qui vous motive?

- L'envie de faire avancer les choses! Je suis convaincu qu'il faut s'engager pour y arriver. On ne peut pas toujours se reposer sur les autres. S'investir pour la collectivité est très enrichissant sur le plan personnel, même si ce n'est pas toujours facile en raison de la complexité des lois et règlements. Il faut aussi accepter des contraintes sur le plan personnel et familial - et parfois les imposer - pour assurer la fonction. Mais on apprend beaucoup, notamment à relativiser. Lors de voyages en famille hors des sentiers battus, nous avons constaté la précarité dans laquelle vivaient certaines personnes qui ne peuvent même pas accéder à l'école et qui vous accueillent sans condition pour vous réchauffer. Une générosité sincère, qui contraste avec l'attitude



Fabien Gagnebin.

d'une poignée de citoyens par chez nous qui essaient de lutter, par intérêt personnel, contre l'installation de modules provisoires pour nos écoliers!

- Comment se présente l'avenir de Cham-

- La population est stable et devrait le rester, car nous n'avons plus beaucoup de place pour de nouvelles constructions. Champagne a connu une augmentation importante de sa démographie entre 2010 et 2014, passant de 800 à quelque 1020 habitants. Actuellement, nous sommes 1080 Champagnoux.

Nous allons prochainement mettre à l'enquête le Plan d'affectation communal, qui ne comprend pas de dézonage. Ces dernières années, la commune s'est développée avec la création de nouveaux quartiers. Il faut maintenant lisser tout cela en regroupant les types de zones et simplifier la réglementation. Le développement futur se fera par densification, notamment en réhabilitant d'anciens ruraux en appartements, ce qui pourrait amener entre 200 et 250 nouveaux





Tél.: 021 824 11 59 www.aubergedeluins.ch



Un beau dégagement sur le lac et les vignes de Champagne.

habitants au cours des dix prochaines années. Par ailleurs, dans un village classé à l'Inventaire ISOS, il faut être conscient que la marge de manœuvre est réduite.

- Les projets de réhabilitation d'habitat rural ont souvent de la peine à aboutir. Qu'en est-il en Champagne?

- Tout dépend des projets, mais si ceux-ci incluent le respect du patrimoine, ils aboutissent. Il faut, bien sûr, dialoguer avec le Service de conservation du patrimoine cantonal, mais dans la majorité des cas, les choses se

passent bien. Du côté de la commune, notre politique vise à soutenir de tels projets afin de pouvoir offrir des logements à nos habitants et valoriser notre héritage. Des constructions au style plus moderne ont également vu le jour en dehors des périmètres protégés.

- Les infrastructures sont-elles adaptées?

- Le pic de croissance de la population les a évidemment mises sous pression. En collaboration avec dix-huit autres communes, nous allons construire un centre scolaire et sportif qui comprendra seize salles de classe, une unité d'accueil de jour de 138 places et une salle de sport triple, assortie de logements. Le concept est d'associer sur un même site école et loisirs, pour éviter des déplacements aux familles. Le projet, qui a fait l'objet d'un concours remporté par le bureau d'architecte Fesselet Krampulz de Vevey, a été budgétisé à environ 36 millions de francs. Le site est situé en périphérie du village, dans un environnement hors trafic et sécurisé. La mise à l'enquête publique aura lieu en février et nous prévoyons la fin des trayaux en 2026 ou 2027.



Parallèlement, un centre médical comprenant notamment quatre généralistes devrait ouvrir en 2025 dans les anciens locaux du collège. Les travaux devraient commencer en juillet.

- Attirer des médecins hors des villes s'avère toujours plus difficile. Etait-ce le cas pour ce projet?

Nous avons procédé à l'inverse de ce que font d'habitude les communes. Une fois le projet étudié, nous sommes allés le présenter à des médecins et à des institutions pour voir s'il répondait aux attentes. Nous avons eu la chance de rencontrer un groupe de médecins du cru qui finissaient leurs études et souhaitaient s'installer. La date d'ouverture du centre correspondait parfaitement à leur planning. Nous avons pu finaliser le projet ensemble. Le budget de trois millions, qui comprend la rénovation de l'enveloppe thermique du bâtiment et la transformation, sera couvert par le montant de la location. Une aubaine pour la commune et les citoyens de la région!

- Champagne a-t-il d'autres projets en cours?

- Nous travaillons à la réaffectation de la grande salle communale. Nous nourrissons un projet prévoyant la création de surfaces commerciales ou administratives, ainsi que

des appartements protégés destinés, notamment, aux habitants de la commune. Ces logements à loyer modéré permettraient aux personnes âgées qui le souhaitent de quitter leur appartement, souvent devenu trop grand avec les années, mais à bas loyer, qui, une fois rénové, pourrait convenir à une famille. Tout cela se fera étape par étape, car nous devons aussi préserver l'équilibre financier de la commune et le temps à disposition des miliciens que nous sommes.

- Champagne est connue pour ses vignobles, mais vous avez aussi une zone industrielle dynamique...

- Oui, cette zone a été agrandie en 2014 et continue de se développer, car les entreprises présentes ont besoin de davantage de place. On constate une bonne diversité, avec deux grandes sociétés - Swiss-Tube et Cornu – et des PME qui emploient de trois à une quarantaine de collaborateurs. Actuellement, nous relevons environ 450 emplois pour environ 1080 habitants, ce qui constitue un ratio intéressant.

- Quels sont les grands axes de votre politique environnementale?

- Nous protégeons nos arbres et en plantons de nouveaux dans le village. Le futur centre scolaire, qui inclura du bois local et sera équipé de panneaux solaires, comprendra un parc arborisé. Nous avons également équipé la déchetterie de panneaux solaires. Le

GROS PLAN

La guerre du champagne

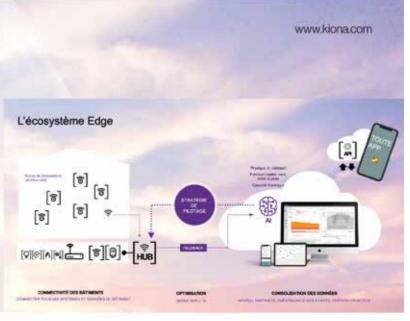
En 1974, une Convention franco-suisse sur la protection des indications de provenance oublie la commune vaudoise de Champagne. En 1996, Bruxelles exige l'interdiction de l'utilisation du terme «champagne» pour tout produit ne provenant pas de la région française. Les tentatives pour obtenir un accord d'homonymie sont vaines. Les avocats français du Comité interprofessionnel des vins de Champagne surveillent de près les malheureux vignerons vaudois, obligés de nommer leur vin «C-ampagne». Même le terme «Champagnoux» a été attaqué avec succès par les Français.

En 2021, le Tribunal cantonal vaudois a tranché: «L'Accord bilatéral relatif aux échanges de produits agricoles exclut l'exception d'homonymie pour les vins provenant de la commune vaudoise de Champagne». En d'autres termes, le blanc de la petite localité du Nord vaudois ne peut pas porter le nom de son lieu d'origine.

Gestion de l'énergie

Pour garder le contrôle des courbes d'énergies, de chauffage et d'humidité dans tous vos immeubles passez en mode EDGE.

La plateforme IoT, Edge, utilise l'anticipation météorologique et l'intelligence artificielle pour gérer les températures et l'humidité ambiante en temps réel dans les immeubles. Grâce à cela, vous pouvez réaliser des économies d'environ 15% tout en valorisant davantage votre patrimoine.





Partenaire officiel de Kiona - +41585027607 - info@apie.ch - www.apie.ch

Kiona



Le futur centre scolaire et sportif.

centre du village est alimenté par un chauffage à distance depuis une quinzaine d'années. Le projet, avant-gardiste à l'époque, avait été lancé par un groupe de propriétaires afin de limiter la dépense de CO₂. Nous avons également fait le choix de peu traiter les végétaux et de créer des zones

traiter les végétaux et de créer des zones favorisant la biodiversité. La nature est libre de reprendre ses droits dans les endroits qui s'y prêtent. Par ailleurs, depuis 2011 déjà, nous plantons uniquement des espèces indigènes et des plantes adaptées au changement climatique.

- Quelle est l'offre culturelle communale?

- Le dernier week-end avant la rentrée des classes, nous organisons chaque année une Fête de la musique, dont la prochaine édition aura lieu le 17 août prochain. Citons également des événements sportifs, comme par exemple l'arrivée finale du Tour de Suisse cycliste féminin.

PROPOS RECUEILIS PAR VIRGINIA AUBERT

